







RAPPORT D'ACTIVITÉ 2022

Après le redémarrage rapide de l'activité qui a suivi la levée des restrictions sanitaires mi 2021, le marché du travail est resté très dynamique tout au long de l'année 2022. Le suivi conjoncturel, les travaux d'analyse, les chiffrages, les études, les algorithmes développés par la Direction des Statistiques, des Études et de l'Évaluation ont contribué à éclairer l'action de Pôle emploi et alimenter l'élaboration des politiques publiques, telles que le Contrat d'engagement jeunes (CEJ) ou les mesures de lutte contre les tensions.

Dernière année prévisionnelle de la convention tripartite liant Pôle emploi à l'État et l'Assurance chômage (avant sa prolongation par avenant), 2022 a vu également l'aboutissement de nombreuses évaluations, portant notamment sur les actions de lutte contre les difficultés de recrutement, l'offre de services intégrée Pôle emploi-Cap emploi pour les demandeurs d'emploi en situation de handicap, les prestations « EMS-EMD » à destination des demandeurs d'emploi autonomes ou alternant emploi et chômage, le Nouveau Suivi ou la généralisation du Conseiller référent indemnisation.

Enfin, 2022 a été marquée par l'ouverture du site Data emploi qui propose pour chaque territoire des données fines permettant d'analyser la situation du marché du travail local.

Ce rapport d'activité donne un aperçu de ces actions.

Cyril Nouveau

Directeur des Statistiques, des Études et de l'Évaluation



ÉVALUER L'ACTION DE PÔLE EMPLOI

De nombreuses évaluations, conduites principalement dans le cadre du comité d'évaluation de Pôle emploi, ont été réalisées sur les évolutions de l'offre de services. Elles ont notamment permis de montrer les résultats suivants :

- Pour les demandeurs d'emploi les plus autonomes, la généralisation du « nouveau Suivi », en privilégiant les modes de contact à distance et les animations collectives, a permis d'obtenir le même niveau de satisfaction et le même taux de retour à l'emploi que l'ancien Suivi avec des portefeuilles plus grands, ce qui permet de libérer des conseillers et d'allouer plus de moyens aux modalités Guidé et Renforcé.
- La généralisation du Conseiller référent indemnisation a eu pour effet de diminuer les réclamations et les trop- perçus. Elle a conduit aussi, par une augmentation des contacts entrants par courriel, à diminuer les visites en agence et les appels au 3949.
- La nouvelle offre de service intégrée Pôle emploi-Cap emploi, qui se traduit notamment par la mise en place d'un lieu unique d'accompagnement pour les demandeurs d'emploi ayant une reconnaissance de handicap, a conduit à une augmentation des services reçus par les demandeurs d'emploi



Conformément à la loi, le conseil d'administration de Pôle emploi a désigné en son sein un comité stratégique et d'évaluation. Présidé par Patricia Ferrand, vice-présidente du conseil d'administration, il se réunit cinq à six fois par an dans sa formation « évaluation ». Ce comité définit un programme d'évaluation en lien avec les priorités et sujets stratégiques du conseil, et procède aux évaluations de l'offre de services de Pôle emploi, et aux conditions de mise en œuvre des aides et mesures de la politique publique par l'opérateur.Les résultats de ces évaluations sont transmis au conseil d'administration afin de l'éclairer et de fonder les propositions d'évolutions de l'offre de services de Pôle emploi.

- concernés. À la date de l'évaluation, les impacts sur l'accès à l'emploi étaient encore faibles, même s'ils semblaient croître avec le temps. Une nouvelle évaluation sera effectuée en 2023.
- Les deux prestations « Toutes les clés pour mon emploi durable (EMD)» et « Un emploi stable c'est pour moi (EMS)», destinées aux demandeurs d'emploi alternants des périodes d'activité et de chômage et étendues aux demandeurs d'emploi autonomes, ont eu un impact positif sur le retour à l'emploi de leurs bénéficiaires.
- En ce qui concerne l'amélioration des services aux entreprises notamment pour prévenir et lutter contre les difficultés de recrutement, le dispositif **Action recrut'** vise à réaliser un diagnostic partagé avec l'entreprise des difficultés de recrutement au plus tard 30 jours après le dépôt de son offre et de lui proposer des services adaptés. Son déploiement a permis de renforcer les échanges avec des entreprises qui étaient peu contactées auparavant et de leur proposer des services d'aide au recrutement. En fonction du moment où le diagnostic a été établi, **Action recrut'** a conduit à une hausse du taux de pourvoi des offres (entre +1 et +1,8 pt) ainsi qu'à une diminution du délai moyen de recrutement (entre 1 et 2 jours).
- L'offre de services « inclusion numérique » comporte un outil de diagnostic des compétences numériques (PIX) et des ateliers correspondants aux besoins détectés. À l'issue de ces ateliers, les bénéficiaires utilisent plus fréquemment les services dématérialisés de Pôle emploi.

Pôle emploi a poursuivi sa participation aux travaux du **Comité scientifique d'évaluation du Plan d'investissement dans les compétences** (Prépa apprentissage, déploiement du PIC à l'échelle régionale, prestation Valoriser son image professionnelle), ainsi qu'à ceux conduits par **France stratégie** sur le dispositif 1 jeune 1 solution dans le cadre du plan France et sur la stratégie nationale de prévention et de lutte contre la pauvreté.

PRODUIRE, ANALYSER ET DIFFUSER LES STATISTIQUES

Après le redémarrage rapide de l'économie mi 2021, la conjoncture du marché du travail est restée très dynamique en 2022, avec un fort volume d'offres d'emploi, des difficultés de recrutement à un niveau élevé, et une baisse importante du nombre de demandeurs d'emploi. Tout au long de l'année, la Direction des Statistiques, des Études et de l'Évaluation (DSEE) de Pôle emploi a produit des analyses et réalisé un suivi à haute fréquence de l'évolution du marché du travail afin d'éclairer au mieux les politiques publiques. Afin de réduire les tensions de recrutement et d'accélérer le retour à l'emploi, plusieurs dispositifs spécifiques d'accompagnement ont été déployés au cours de l'année 2022, tels le plan de réduction des tensions de recrutement (comprenant de nombreuses dispositions pour les demandeurs d'emploi de longue durée), le Contrat d'engagement jeunes, ou les portefeuilles « viviers ». La DSEE a contribué au suivi de la montée en charge de ces dispositifs, en calculant en particulier les taux d'accès à l'emploi des demandeurs d'emploi concernés.

La réforme de l'assurance chômage entrée en vigueur en 2021 et la nouvelle réforme prévue pour 2023, introduisant la contracyclicité des droits, ont fait l'objet de nombreux travaux d'analyses et de suivi par la DSEE. La crise sanitaire, et ses conséquences rapides, ciblées sectoriellement et territorialement, ont rappelé l'importance de disposer d'outils de diagnostic précis et localisés. Dans le cadre du projet **Smart emploi**, la DSEE a produit des indicateurs localisés sur le marché du travail, qui alimentent les stratégies d'intervention locale des agences. Ces indicateurs sont restitués depuis 2022 sur le site data emploi, accessible à chacun. Ils peuvent ainsi alimenter les diagnostics de l'ensemble des acteurs en charge localement de la politique de l'emploi.

En outre, Pôle emploi réalise et diffuse à fréquence régulière de nombreuses analyses relatives au marché du travail, à l'évolution du nombre de demandeurs d'emploi, leurs trajectoires, leur indemnisation, leurs formations, aux dispositifs gérés par Pôle emploi, et à l'évolution des offres d'emploi [cf. Liste des publications en dernière page].

DÉVELOPPER LES LIENS AVEC LE MONDE SCIENTIFIQUE ET DE LA RECHERCHE

De nombreux travaux se sont poursuivis ou ont été initiés dans le cadre du partenariat avec le **Groupe des écoles nationales d'économie et statistique (GENES)**, qui recourent à l'économie comportementale, la modélisation et la construction d'algorithmes.



LE CONSEIL SCIENTIFIQUE

Mis en place en 2013, le conseil scientifique de Pôle emploi assiste Pôle emploi dans l'établissement d'un dialogue régulier avec les chercheurs et le monde universitaire, Le conseil scientifique se compose de 9 personnalités choisies en raison de leur compétence dans les domaines scientifiques intéressant Pôle emploi, sur une base pluridisciplinaire : économie, sociologie, droit, gestion, politiques d'emploi en Europe et dans le monde et psychologie.

La présidence du conseil est assurée par Jérôme Gautié, professeur d'économie à l'université de Paris I. Les autres membres du conseil scientifique sont : Sophie Bernard (Sociologue / Paris Dauphine), Daniel Clegg (Politiste /Edimbourg), Didier Demazière (Sociologue /CNRS et Sciences Po Paris), Pascale Desrumaux (Psychologue/Université de Lille 3), Jean-Yves Kerbouch (Juriste/Université de Nantes), Dominique Meurs (Economiste/Université de Paris-Nanterre), Karim Mignonac (Sciences de gestion/Université de Toulouse 1) et Géraldine Schmidt (Sciences de gestion /IAE de Paris).

Propositions d'offres d'emploi sur la base d'ordonnancement de critères par les demandeurs d'emploi ou sur la base des recrutements passés, étude des anticipations des demandeurs d'emploi sur leur retour à l'emploi et de leur évolution, interventions pour inciter à la complétion du profil de compétences ou à l'entrée en formation, effet de la transmission d'informations personnalisées aux demandeurs d'emploi, élaboration d'un MOOC sur les compétences entrepreneuriale, etc. : l'ensemble de ces projets, réalisés en collaboration avec des chercheurs et pour certains par des doctorants accueillis en CIFRE au sein de Pôle emploi, a donné ou donnera lieu à des évaluations d'impact.

En dehors de ce partenariat, Pôle emploi favorise l'accès à ses données pour des projets de recherche : près d'une trentaine de conventions de mise à disposition de données issues des systèmes d'information de Pôle emploi et d'accueil de chercheurs sont ainsi en cours, couvrant de nombreuses thématiques (formation, indemnisation des demandeurs d'emploi, comportement des entreprises, etc.).

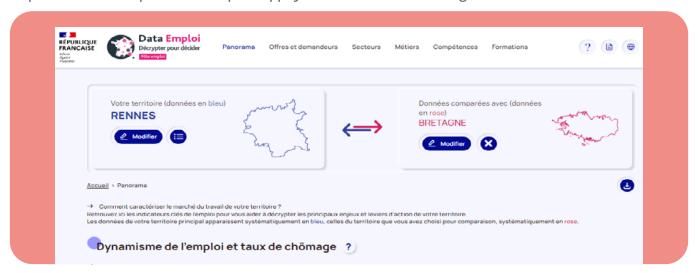
Pôle emploi est partenaire de la **Chaire « Sécurisation des parcours professionnels »** et de la **Chaire « Travail »**.

Pour la cinquième année consécutive, Pôle emploi a décerné le prix « Jeune chercheur ». Ce prix (d'une valeur de 5 000 euros) visait à distinguer un(e) jeune chercheur(e), ayant soutenu sa thèse en 2021, dont les travaux sont d'une grande qualité scientifique et méthodologique. Cette année, le jury a décidé de récompenser Sara Signorelli, pour une thèse en économie intitulée «Changement Technologique, Pénurie de Compétences et Politique Migratoire ».

Enfin, Pôle emploi a reconduit en 2022 le dispositif de soutien de thèses pour les agents de Pôle emploi. Ce dispositif, qui propose notamment des décharges de temps de 70% pour réaliser une thèse, permet de contribuer au développement de l'expertise des collaborateurs de Pôle emploi, à sa reconnaissance scientifique interne comme externe, et à l'enrichissement des connaissances utiles à l'établissement et d'accompagner et faciliter des projets de développement professionnel des collaborateurs de Pôle emploi. Le comité de sélection, composé des membres du conseil scientifique de Pôle emploi, de personnes de la Direction des Statistiques, des Études et de l'Évaluation et de la Direction des Ressources Humaines de Pôle emploi, a retenu 4 candidats en novembre 2022.

DATA EMPLOI : UN NOUVEL OUTIL D'AIDE À LA DÉCISION POUR LES ACTEURS TERRITORIAUX PROPOSÉ PAR PÔLE EMPLOI

Pour soutenir l'emploi dans les territoires, accompagner les décideurs locaux, les acteurs de l'emploi, de l'insertion et de la formation sur le marché du travail, le nouveau portail web <u>Data Emploi</u> met à disposition de multiples données pour appuyer les décisions et stratégies territoriales.



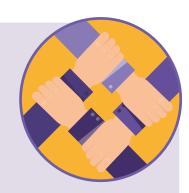
Ce site permet d'accéder à des informations simples, compréhensibles et pertinentes sur le marché du travail avec pour mot d'ordre « Décrypter pour décider » :

- La dynamique de l'emploi sur le territoire
- Les secteurs qui recrutent le plus
- Les caractéristiques des offres d'emploi disponibles à date
- Les types de contrats signés
- Le nombre de demandeurs d'emploi
- Le profil des demandeurs d'emploi, et notamment leurs profils de formation
- Les compétences les plus détenues et les plus recherchées
- Les métiers les plus recherchés.

METTRE EN ŒUVRE LA GOUVERNANCE DES DONNÉES

Les travaux de la Direction des Statistiques, des Études et de l'Évaluation, mais plus largement l'accompagnement des demandeurs d'emploi et des entreprises, nécessitent d'assurer la maîtrise, la pertinence et la qualité des données. Pour cela, la démarche de gouvernance des données vise à garantir la qualité des données en suivant le processus de collecte, contrôle, protection, partage et analyse tout au long de son cycle de vie. Cette démarche engage de nombreux acteurs : conseillers et collaborateurs qui saisissent les données, directions qui élaborent l'offre de services, utilisateurs de la donnée, maîtrise d'ouvrage, Direction des Systèmes Informatiques, etc. En 2022, l'équipe a poursuivi le déploiement de son offre de services : accompagnement de plusieurs cas d'usages d'Intelligence Emploi pour sécuriser les données clefs des algorithmes développés, déploiement d'un catalogue de données, pilotage de la conformité RGPD des cas d'usage, actions de communication et d'acculturation.

DE NOMBREUX ÉCHANGES ET COLLABORATIONS AVEC LES PARTENAIRES DE PÔLE EMPLOI



Pôle emploi s'appuie sur de nombreux échanges et collaborations avec ses partenaires institutionnels (Dares, DGEFP, Unédic, France Stratégie, Drees, Apec, CNAV, etc).

Pôle emploi a présenté diverses contributions scientifiques lors de colloques (41e journées AES 8 et 9 septembre 2022, XXVIIèmes Journées du Longitudinal, Grenoble, 23 et 24 juin 2022). Pôle emploi a poursuivi sa coopération avec les services publics de l'emploi étrangers.

LE RÉSEAU DES STATISTICIENS RÉGIONAUX

Chaque direction régionale dispose d'un service Statistiques, Études et Évaluation qui permet, grâce à son expertise et ses productions (analyses, études, prévisions et enquêtes), d'obtenir une meilleure compréhension du marché du travail local. De nombreux partenariats existent avec des acteurs clés du marché du travail (Direccte, Carif-Oref, directions régionales de l'Insee, Urssaf, etc.).

LISTE DES PUBLICATIONS

Près de 50 publications ont été diffusées en 2022 :

« STATISTIOUES ET INDICATEURS »

Ils mettent à disposition des informations statistiques régulières, privilégiant la rapidité de diffusion et la simplicité de lecture.

Publications trimestrielles

- « Les employeurs des salariés intermittents du spectacle »
- « Part des demandeurs indemnisables »
- « La durée de chômage »
- « Les reprises d'emploi de demandeurs d'emploi »
- « Les offres d'emploi diffusées par Pôle emploi »
- « Montant de l'allocation chômage versée aux demandeurs d'emploi indemnisés »
- « Les entrées en formation des demandeurs d'emploi »
- « Les demandeurs d'emploi indemnisés »
- « L'accès à l'emploi des demandeurs d'emploi »

Publications annuelles

- « L'emploi intermittent dans le spectacle au cours de l'année 2021 » « Les demandeurs d'emploi bénéficiaires d'une reconnaissance de handicap en 2021 »
- « Tableau de la filière maritime et fluviale en France pour les années 2020 et 2021 »
- « Les femmes demandeuses d'emploi inscrites à Pôle emploi en 2021 »
- « Les allocataires indemnisés au titre des annexes 8 et 10 en 2020 »
- « L'emploi intermittent dans le spectacle au cours de l'année 2020 »

« ÉCLAIRAGES ET SYNTHÈSES »

Ils fournissent les éléments essentiels à la compréhension et à la contextualisation des questions traitées et des résultats produits.

- « Offres pourvues et abandons de recrutement en 2021 »
- « Enquête « Besoins en Main-d'Oeuvre »
- « L'autonomie dans les parcours de recherche d'emploi »
- « Recrutement, compétences et transition écologique ; des enjeux qui se polarisent sur quelques secteurs »
- « Distances entre les métiers recherchés et les métiers retrouvés par les demandeurs d'emploi »
- « Les métiers du commerce »
- « La formation ouverte à distance (FOAD) »

« ÉTUDES ET RECHERCHES »

Ils proposent une diffusion des travaux complets internes comme externes (travaux de recherche soutenus par Pôle emploi), développant les analyses et traitant des aspects méthodologiques.

« Les cadres seniors demandeurs d'emploi : pratiques et difficultés de recherche d'emploi »



EN SAVOIR +

sur les statistiques à **PÔLE EMPLOI**

https://pole-emploi.org/statistiques-

analyses

DIRECTION DES STATISTIQUES, DES ÉTUDES ET DE L'ÉVALUATION

Ses principales missions:

- Administrer et assurer la maîtrise d'ouvrage du système d'information « statistique et pilotage » de Pôle emploi
- Développer des outils et des travaux d'aide à la décision
- Recueillir, traiter, analyser et diffuser les données statistiques relatives au marché
- du travail, à l'indemnisation du chômage et aux dispositifs gérés par Pôle emploi
- Réaliser les études, évaluations et simulations sur le marché de l'emploi, le marché
- du travail, l'indemnisation du chômage et les dispositifs gérés par Pôle emploi
- Représenter Pôle emploi au sein du système statistique public
- Développer les liens avec le monde scientifique et de la recherche
- Animer le réseau des services Statistiques, Études et Évaluation en région

Directeur de la publication Pôle emploi. 1 avenue du Docteur Gley Jean BASSÈRES 75987 Paris cedex 20

Directeur de la rédaction www.pole-emploi.org Cyril NOUVEAU

Direction des Statistiques, des Études et de l'Évaluation

Réalisation

🛩 flin 🕍 😨